

Mihaela POPESCU
(Université « Politehnica »
Timișoara, Roumanie)

Biographie langagière : retracer son parcours d'apprentissage

Abstract: (Language Biography: Retracing the Learning Journey) Language biography consists of retracing the learning journey of a learner, from the beginner to advanced levels. This approach allows us to understand the evolution, the challenges encountered and the successes obtained in the acquisition of a language. Through this approach, we explore the different stages of learning, the methods used, the cultural influences and the personal experiences that have shaped our linguistic competence. In this article we will examine the language biography of students in technical fields whose main challenge is improving French to integrate into a French-speaking professional context. The objective is to better understand the difficulties overcome and the achievements throughout their learning journey. Afterwards, we will search to explore future perspectives for the continuous improvement of French teaching in technical fields, taking into account the specific needs of learners to facilitate their integration into the Francophone job market.

Keywords: *language biography, learning path, language acquisition, linguistic skills, progression.*

Résumé : La biographie langagière consiste à décrire le parcours d'apprentissage linguistique d'un étudiant, depuis ses premiers pas en langue jusqu'à la maîtrise. Cette approche permet de comprendre l'évolution, les défis rencontrés et les réussites obtenues dans l'acquisition d'une langue. À travers cette démarche, on explore les différentes étapes de l'apprentissage, les méthodes utilisées, les influences culturelles et les expériences personnelles qui ont façonné sa compétence linguistique. Dans cet article nous analyserons la biographie langagière des étudiants en filières techniques dont le principal défi est l'amélioration du français en vue de s'intégrer dans un contexte professionnel francophone. L'objectif est de mieux comprendre leurs accomplissements et les difficultés surmontées tout au long de leur parcours d'apprentissage. Par la suite, nous chercherons à explorer les perspectives pour l'amélioration continue de l'enseignement du français dans les filières techniques, en prenant en compte les besoins spécifiques des apprenants afin de s'intégrer au marché de travail francophone.

Mots-clés : *biographie langagière, parcours d'apprentissage, acquisition linguistique, compétences linguistiques, progression.*

1. Introduction

La *biographie langagière* constitue actuellement un outil d'autoévaluation et de réflexion sur les connaissances linguistiques acquises par les apprenants dans un cadre institutionnel ou dans de différents contextes de la vie personnelle ou professionnelle. La biographie peut représenter une véritable prise de conscience des apprenants de leur propre parcours d'apprentissage, des difficultés surmontées et de leurs réussites, de leurs expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Suite à ce processus de remémoration et de réflexion sur les connaissances linguistiques acquises, les apprenants peuvent mieux orienter leur apprentissage en fonction de leurs objectifs professionnels ou personnels.

Nous nous servons de la biographie langagière en début des cours universitaires pour comprendre et analyser le parcours d'apprentissage des étudiants afin de concevoir des approches plus adaptées aux étudiants de l'Université « Politehnica » de Timișoara. Dans cet article nous présentons cette démarche, sa mise en place, son déroulement, ainsi que les résultats obtenus. Tout d'abord, nous analyserons la définition de la notion *biographie langagière* et nous en identifierons les caractéristiques qui assurent le fondement de notre étude. Ensuite nous exposerons la méthode d'analyse des biographies langagières des étudiants de l'Université « Politehnica » de Timișoara (le *focus group*) et nous concevrons le profil biographique de ceux-ci.

2. Définition de la notion de *biographie langagière*

Cette notion a été intégrée par le Conseil de l'Europe dans le *Portfolio Européen des Langues* (PEL) et élaborée conjointement au *Cadre européen commun de références pour les langues des Langues* (CECRL), permettant aux apprenants de s'auto-évaluer et de documenter leurs expériences dans l'apprentissage des langues et de se fixer des objectifs pour la suite de ce parcours.

Muriel Molinié (2004), qui a analysé l'utilisation de la biographie langagière dans le PEL, a identifié deux définitions différentes de cette notion : l'une qui met au centre le vécu de l'apprenant comme acteur social dans un contexte plurilingue et l'autre qui réunit des outils d'auto-évaluation des compétences langagières avec le but d'aider l'apprenant de constituer son propre projet d'apprentissage en s'appuyant sur les descripteurs du CECRL. Selon Molinié, il est important de bien distinguer les deux notions (*biographie* et *outil d'auto-évaluation*) pour éviter les confusions : la biographie langagière représente une narration des expériences vécues par un sujet, tandis que l'outil d'auto-évaluation est une analyse objective des compétences langagières.

La notion de *biographie langagière* a reçu une définition dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, élaborée par J.- P. Cuq :

« L'ensemble des chemins linguistiques, plus ou moins longs et plus ou moins nombreux, [...] qui forment désormais le capital langagier ; elle est un être historique ayant traversé une ou plusieurs langues, maternelles ou étrangères, qui constituent un capital langagier sans cesse changeant. Ce sont, au total, les expériences linguistiques vécues et accumulées dans un ordre aléatoire, qui différencient chacun de chacun ». (Cuq 2003, 36-37).

La biographie langagière est un témoignage (« un être historique ») des expériences non linéaires accumulées par un apprenant tout au long de son chemin d'apprentissage. Dans ce contexte, la biographie langagière peut représenter un outil important pour tracer son parcours d'apprentissage, de se situer par rapport aux autres langues, de relever des savoirs et son ancrage culturel dans la société. (Audémar 2017, 38). Pour l'apprenant la biographie langagière représente un moyen de réflexion sur « sa vie plurilingue et sur son apprentissage des langues » (Thamin & Simon 2009).

C. Perregaux (2006), qui s'est intéressée à la biographie langagière dans un cadre éducatif, a pris en compte les expériences personnelles des apprenants, où le rapport aux langues parlées occupe une place centrale. Dans ce contexte de recherche, la biographie est :

« Un processus d'actualisation de faits, d'événements, de connaissances, de sentiments mis en mémoire ; de retour en arrière pour comprendre son présent langagier ; de construction de soi autour de la thématique des langues. Le biographe permet un rappel personnel de l'histoire de ses contacts avec les langues (...), une mise en mots de connaissances ou d'expériences passées influençant la construction présente ou à venir de nouveaux savoirs. » (Perregaux 2000).

Dans un cadre formatif, la biographie langagière permettra aux apprenants de réévaluer leurs compétences langagières (individuellement et collectivement), de relever leurs sentiments et leurs représentations sur les langues et leurs locuteurs, de prendre conscience du fonctionnement de ces langues au quotidien, de s'intéresser aux possibilités d'échange avec de nouveaux locuteurs et d'entrer en contact avec la culture de ces derniers, de s'apercevoir de la déperdition des langues moins utilisées (Perregaux 2000). Ce nouveau regard sur leur parcours facilitera la reprise ou la continuation de l'étude des langues avec une compréhension enrichie du chemin d'apprentissage à suivre.

La biographie langagière se développe sous la forme d'un récit plus ou moins long, oral ou écrit. C'est un questionnement de l'apprenant sur « Comment j'ai appris ce que je sais aujourd'hui, avec qui et où ? » (Perregaux 2000). Le récit implique un narrateur et un observateur, dont l'échange se déroule dans le cadre d'un entretien biographique ou bien il peut se matérialiser sous une forme écrite (questionnaire, production) fournissant deux types de renseignements : l'une pour l'observateur et l'autre pour le narrateur. Le premier apprend du parcours d'apprentissage du narrateur et les représentations que celui-ci se fait sur la/les langue(s) qu'il a apprise(s) ou

apprend actuellement ; le narrateur qui raconte « donne à voir les lieux, les personnes et les situations au cours desquelles son rapport aux langues s'est développé, modifié : apprentissage, rejet, retour, oubli... ». (Perregaux 2000).

Lüdi (2005, 148) considère qu'à travers leurs récits, les apprenants ne sont pas réellement animés par ce qui s'est passé, mais par ce qui pourrait arriver. Dans ce contexte, la connaissance des stratégies d'apprentissage utilisées par les apprenants est très importante parce que les récits biographiques révèlent une variété des approches utilisées par ceux-ci. Lüdi souligne que dans la planification des programmes d'étude des langues il faut « analyser et tenir compte des représentations individuelles et collectives de ces apprenants » (2005, 151). La prise en considération de ces stratégies d'apprentissage développées par ceux-ci contribuera à augmenter leur capacité à apprendre des langues. Les apprenants deviendront progressivement capables, même dans un système institutionnel éducatif de « choisir les objectifs, matériaux et méthodes de travail qui correspondent à leurs propres besoins, motivations et ressources » (2005, 151). Cette approche contribuera au développement de l'autonomie de l'apprenant dans le sens théorisé par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Nous nous sommes intéressée à cet aspect de la biographie langagière en classe de français. Le public est constitué par des étudiants de différentes filières techniques de l'Université « Politehnica » de Timișoara. Il s'agit des étudiants en première année qui suivent des cours de français (fréquence : deux heures par semaine ; au total vingt-huit heures par semestre ; durée des cours : toute l'année universitaire, soit vingt-huit semaines). L'objectif de ce cours est d'améliorer le niveau de français des étudiants afin qu'ils puissent postuler un stage d'études ou professionnel dans une entreprise française/francophone en Roumanie ou en Europe.

Pour retracer la biographie langagière des étudiants nous avons utilisé comme méthode de recherche le focus group. Nous considérons que la constitution des groupes de discussions est appropriée pour encourager les étudiants à parler de leurs expériences et stratégies d'apprentissage, des difficultés rencontrées et des réussites acquises.

3. Méthode de recherche

3.1. Le focus group

Nous avons utilisé cette méthode de recherche qui implique un recueil des données qualitatives auprès d'un groupe de personnes engagées dans une discussion sur un sujet préétabli en amont de la réunion. Nous avons privilégié cette méthode afin de comprendre les points de vue des étudiants portant sur leur niveau de compétences linguistiques dans le but d'élaborer des solutions les plus adaptées à leurs besoins.

L'enjeu de cette méthode est de « favoriser l'expression des perceptions, attitudes, croyances, sentiments, aspirations, résistances et intérêts présents dans les groupes ciblés » (Leclerc et al. 2011, 146). Le groupe de personnes est accueilli dans un espace approprié au sujet de la discussion qui reproduit autant que possible le cadre de la vie quotidienne, où pourraient avoir lieu de telles conversations. Le modérateur

du groupe a un rôle privilégié car il doit savoir animer le groupe et il « ne cherche pas à contrôler les questions soulevées » (Kitzinger et al. 2004, 241).

Les sujets de discussion et les questions sont essentiels pour encourager le dialogue et inciter les participants à exprimer leurs opinions car ils peuvent générer des données importantes pour la recherche (Barbour 2007). L'objectif du focus group n'est pas d'atteindre le consensus entre les participants, ni la réalité objective, mais d'apprendre « la manière dont les personnes se représentent cette réalité et s'y ajustent. » (Leclerc et al. 2011, 146). L'évaluation de la réussite du focus group se réalise selon cinq critères : tous les thèmes ont été abordés, les témoignages ont été riches et diversifiés, la participation a été active, la présence des interactions et les discussions s'inscrivent dans une perspective de changement (Leclerc et al. 2011, 162).

3.2. Les questions du focus group

Le but de ce focus group était de comprendre les expériences d'apprentissage de la langue française des étudiants dans un cadre institutionnel avant d'intégrer une filière technique à l'Université « Politehnica » de Timișoara. Le but supplémentaire serait d'encourager les étudiants à raconter leur parcours et à évaluer leurs compétences linguistiques pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins. Les focus groups auxquels ont participé les étudiants sont les suivants :

Filière technique	Nombre de participants au focus group	Tranche d'âge
Génie mécanique	15 étudiants	18-20 ans
Électronique et télécommunication	10 étudiants	18-22 ans
Informatique	10 étudiants	18-19 ans
Génie électrique	15 étudiants	18-24 ans

Nous organisons les focus groups en début d'année universitaire dans la salle de classe. Les groupes de discussion comprennent entre dix et quinze étudiants chacun et engagent tous les étudiants inscrits aux cours de langue française. Dans une première étape, nous invitons les étudiants à se présenter, en précisant la durée des cours de français dans le secondaire et le nombre d'heures suivies par semaine. Nous avons conçu plusieurs questions pour encourager les étudiants à parler et à prendre conscience de leur environnement d'apprentissage, de leur parcours, de leurs expériences en classe de français et le contact avec la culture française et francophone.

Les questions ont été organisées autour de trois thèmes principaux : le contexte général d'apprentissage des langues, le contexte d'apprentissage du français et les habitudes et les moyens d'apprentissage. Les questions proposées aux focus groups étaient les suivantes :

- Quelles langues avez-vous étudié(e)s à l'école et jusqu'à quel niveau ?
- Comment décririez-vous votre niveau de maîtrise de chaque langue que vous parlez ?
- Depuis combien de temps apprenez-vous le français à l'école ?
- Comment évaluez-vous votre niveau en français dans les compétences suivantes : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite et expression écrite ?
- Y a-t-il des aspects de la langue française (grammaire, vocabulaire, prononciation, etc.) que vous trouvez particulièrement difficiles ?
- Quels types d'activités vous aident le plus à surmonter ces difficultés ?
- Utilisez-vous le français en dehors des cours (avec des amis, sur les réseaux sociaux, etc.) ?
- Quels sont vos sentiments généraux envers l'apprentissage du français (enthousiasme, frustration, curiosité, etc.) ?
- Avez-vous des projets personnels ou professionnels qui visent l'utilisation de la langue française ?

Les réponses, qui constituent notre corpus d'analyse, nous ont permis de dresser un profil de l'étudiant en filière technique qui suit le cours de français en première année d'étude.

4. Le profil biographique des apprenants de français

L'analyse du corpus nous a permis de concevoir le profil des apprenants de français en filière technique mentionnée, que nous avons développé dans le tableau ci-dessous :

Contexte et apprentissages	Caractéristiques du profil
Étude des langues étrangères	Apprentissage dans le système éducatif
Langues étrangères apprises	Anglais (première langue) ; Français (deuxième langue) ; Allemand, espagnol ou italien (troisième langue ; rarement).
Niveau des langues apprises	Anglais : intermédiaire/avancé ; Français : débutant/intermédiaire.
Durée de l'apprentissage du français	Quatre ou huit ans.
Niveau du français	Compréhension orale : débutant ; Compréhension écrite : intermédiaire ; Production orale : débutant ; Production écrite : débutant.

Aspects de l'apprentissage du français	Difficultés de prononciation ; Difficultés liées à la grammaire.
Activités pour surmonter les difficultés	Musique et films français ; Exercices en ligne.
Utilisation du français en dehors de cours	Réseaux sociaux (rarement) ; Pendant quelques voyages à Paris.
Sentiments liés à l'apprentissage du français	Curiosité et enthousiasme.
Projets personnels ou professionnels	Voyages ou travail en France ; Échanges estudiantins Erasmus.

Les données fournies par les focus groups nous ont permis de concevoir le profil de l'étudiant ayant choisi d'étudier le français dans la première année à l'Université « Politehnica » de Timișoara. Celui-ci a étudié les langues étrangères dans le système éducatif, la première langue étant l'anglais, la deuxième, le français et, rarement, une troisième langue (l'allemand, l'espagnol ou l'italien). Il affirme que son niveau d'anglais est de niveau intermédiaire ou avancé, niveau qui a été certifié par un diplôme ou une certification obtenue pendant l'évaluation des connaissances linguistiques pour l'examen du baccalauréat.

En ce qui concerne le français, l'apprenant a commencé son étude à l'âge de douze ou quatorze ans, pendant le collège ou le lycée. Il trouve que la prononciation du français est l'aspect le plus difficile de la langue, suivie par la grammaire. De manière générale, son niveau de français est débutant, sauf la compréhension écrite qu'il qualifie d'intermédiaire. Pour surmonter les difficultés, l'étudiant écoute parfois de la musique, regarde des films ou cherche des exercices interactifs en ligne. Il n'a pas de contact avec les locuteurs natifs en dehors des cours de français, à deux exceptions : lors de quelques voyages à Paris ou durant le déroulement des projets Erasmus qui leur ont permis des échanges minimaux en français. L'apprentissage du français déclenche des sentiments de curiosité et d'enthousiasme. Les projets personnels liés à l'apprentissage visent le tourisme en France ou le travail dans des entreprises françaises ou francophones. Quelques étudiants envisagent également de postuler pour une bourse d'études ou un stage de formation théorique et/ou pratique en France.

La question qui se pose serait à quoi sert ce profil biographique des étudiants de l'Université en question. Tout d'abord, les informations biographiques peuvent être utilisées par les enseignants pour mieux adapter leurs méthodes pédagogiques aux besoins des étudiants. Les focus groups fournissent toujours des informations qui peuvent aider l'enseignant à éviter les méthodes, les outils et les ressources qui n'ont pas positivement impacté le parcours d'apprentissage des étudiants dans le passé. L'enseignant peut ainsi élaborer de nouvelles stratégies d'enseignement qui facilitent la réflexion des étudiants sur leurs propres approches d'apprentissage. Ensuite, le profil biographique permet de définir les objectifs d'enseignement spécifiques et

personnalisés en tenant compte de ceux déjà fixés par les étudiants pour leur parcours universitaire : études, stages, travail, etc. dans un pays francophone.

En tenant compte du profil biographique des étudiants, nous avons intégré dans le plan général d'enseignement universitaire annuel des activités issues de discussions organisées dans le cadre de focus groups. Les données biographiques ainsi obtenues nous ont permis de nous adapter aux besoins spécifiques des étudiants, tels que : le travail du vocabulaire professionnel de l'entreprise et l'amélioration de certains points grammaticaux perçus comme difficiles par les étudiants, la conception des activités de communication et d'interaction en contexte de travail, la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation en français, etc. Les étudiants deviennent ainsi capables de réfléchir sur leurs compétences linguistiques et de gérer leur progression en français en fonction des objectifs généraux du cours, tout en tenant compte de leurs projets professionnels ou personnels.

La biographie langagière peut constituer pour les étudiants un véritable outil de réflexion sur la progression réalisée dans leur parcours d'apprentissage. En remémorant les expériences vécues, ils seront capables d'identifier leurs points faibles et leurs réussites en s'appuyant ensuite sur ces dernières afin de progresser davantage. Cette réflexion leur permettra de mieux répondre aux méthodes d'enseignement et d'adapter leurs stratégies d'apprentissage afin d'acquérir des compétences linguistiques qui correspondront aux objectifs fixés au début des cours universitaires.

5. Conclusion

La biographie langagière, en tant qu'outil empirique de recherche, offre une perspective détaillée sur le parcours d'apprentissage linguistique des apprenants. Elle permet d'esquisser le trajet personnel et académique de chaque apprenant, de relever les expériences qui ont façonné leurs compétences linguistiques. En se remémorant leurs défis et les stratégies mises en place pour améliorer leur niveau de langue, les apprenants seront capables d'analyser et d'adapter leurs méthodes d'apprentissage aux nouveaux objectifs envisagés. À la suite de cet exercice de réflexion, les apprenants pourront devenir plus autonomes et actifs dans le processus d'apprentissage.

La bibliographie langagière nous a permis de tracer le parcours linguistique des étudiants de l'Université « Politehnica » de Timișoara. En utilisant le focus groupe comme méthode de recherche nous avons obtenu des informations sur leur contexte enseignement, les méthodes et les stratégies utilisées, ainsi que le niveau de compétences linguistiques acquis par les étudiants. Tous ces résultats nous ont permis de concevoir le profil linguistique des étudiants en filières techniques qui représente une ressource importante pour l'élaboration du plan de cours et l'adaptation des méthodes d'enseignement aux objectifs d'apprentissage des étudiants. Nous avons ainsi élaboré de nouvelles stratégies d'enseignement qui facilitent la réflexion des étudiants sur leurs approches d'apprentissage. Ensuite, le profil biographique nous ont permis de définir les objectifs d'enseignement spécifiques et personnalisés en tenant

compte de ceux déjà fixés par les étudiants pour leur parcours universitaire : études, stages, travail, etc. dans un pays francophone.

La biographie langagière représente un outil important pour répondre efficacement aux besoins linguistiques d'un public d'apprenants, issu d'un milieu professionnalisant, qui envisage une intégration rapide sur le marché du travail.

Bibliographie

Ouvrages

- Barbour, Rosaline. 2007. *Doing focus groups*, London : SAGE Publications Ltd. (édition numérique).
Cuq, Jean-Pierre. 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : Clé international.

Articles et études

- Audemar, Audemar. 2017. « La biographie langagière. Une mise en lumière des pratiques des langues, des savoirs et des identités », in *Journal de l'Alpha*, 207, p. 38-50.
Kitzinger, Jenny ; Markova, Ivana ; Kalampalikis, Nikos. 2004. « Qu'est-ce que les focus groups ? », in *Bulletin de psychologie*, 2004, 57 (3), p. 237-243.
Leclerc, Chantal ; Bourassa, Bruno, (et. alii). 2011. « Du groupe focalisé à la recherche collaborative : avantages, défis et stratégies » in *Recherches qualitatives*, 29 (3), p.145-167.
Lüdi, Georges. 2005. « L'intérêt épistémologique de l'autobiographie linguistique pour l'acquisition/enseignement des langues » in Mochet, Marie-Anne et Barbot, Marie-José (et alii.). *Pluralisme et apprentissages. Mélanges Daniel Coste*, Lyon : École Normale Supérieure, p.143-155.
Molinié, Muriel. 2004. « Finalités du biographique en didactiques des langues », in *Le biographique*, 147, p. 87-95.
Perregaux, Christine. 2002. « (Auto)biographies langagières en formation et à l'école : pour une autre compréhension du rapport aux langues », in *Bulletin VALS-ALSA*, 76, p. 81-94.

Sitographie

- Perregaux, Christine. 2000. « Biographie langagière : pratiques nouvelles d'un genre ancien », in *CREOLE*, 3, p. 2-6. URL : <https://www.unige.ch/fapse/creole/journal/parus/creole3.pdf>, page consultée le 3 septembre 2024.
Thamin, Nicole et Simon, Diana-Lee. 2009. « Réflexion épistémologique sur la notion de biographies langagières », in *Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique (CAS)*, URL : <https://hal.science/hal-04637806>, page consultée le 24 septembre 2024.
<https://www.coe.int/fr/web/language-policy/european-language-portfolio>, page consultée le 12 juillet 2024.